

LES ÉTAPES DU BREVET

À PARTIR DE NOVEMBRE

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

3^e TRIMESTRE

Épreuves écrites et orales

DÉBUT JUILLET

Résultats du brevet

SEPT. OCT.

Remise du diplôme du brevet

2 séries sont proposées :
la série générale
et la série professionnelle

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.



Une cérémonie républicaine de remise du diplôme du brevet et du certificat de formation générale est organisée par l'établissement que votre enfant fréquentait en 3^e.
Les parents sont les bienvenus !



NOUVEAU

NOUVEAU

< L'épreuve écrite de mathématiques, sciences et technologie du brevet comporte à présent un exercice de programmation informatique. />

NUMÉROS ET SITES UTILES

Non au harcèlement

3020

Aide Handicap École

0810 55 55 00

Orientation

ONISEP.FR

Application eParents

SUR IOS ET ANDROID

PLUS D'INFORMATIONS SUR

www.education.gouv.fr

SERVICES EN LIGNE

Un identifiant et un mot de passe vous ont été transmis par votre collège pour accéder au portail Scolarité services, notamment via l'ENT, qui vous permet de consulter à tout moment :

- le **livret scolaire unique** de votre enfant ;
- le **webclasseur Folios** pour suivre les parcours éducatifs de votre enfant : parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé et parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- des informations concernant la **vie scolaire**.